

Note interne rattachée au règlement intérieur et concernant le risque routier

Madame, Monsieur les Bénévoles, parents, accompagnateurs, joueurs et membres du club

Dans le cadre réglementaire de l'Evaluation des Risques routiers, notre club de basket a identifié le Risque au Volant auquel vous êtes confrontés soit dans vos déplacements du Week-End soit pour vous rendre aux entrainements la semaine.

La sécurité au volant est un objectif permanent que se fixe notre club de basket. Nous resterons attentifs à vos remarques et à vos suggestions pour l'améliorer quotidiennement.

Les conséquences en cas d'accident peuvent être humainement très lourdes et peuvent mettre en cause l'existence de notre club.

Nous serons donc amenés à vous faire des remarques au cas où vous mettriez en jeu votre sécurité, celle des personnes véhiculées ainsi que d'autres usagers de la route.

Nous vous rappelons que vous restez responsable des infractions que vous pourriez commettre et des verbalisations correspondantes.

Votre comportement :

- Soyez responsable,
- Restez calme,
- Partez reposé(e),
- Prenez connaissance de vos itinéraires en fonction des informations consultables sur notre site internet (www.espbbs.fr), Facebook ou à la salle voire en dernier lieu dans la presse la veille de chaque match
- Respectez toutes les réglementations et soyez attentifs aux autres usagers,
- Rendez compte en cas d'accident ou d'incident,
- Prévenir le club en toute discrétion en cas de suspension de permis de conduire afin que nous évitions de vous mettre de transport le WE.

Votre véhicule :

- En bon état de marche,,
- Adapté à votre déplacement,
- Les documents réglementaires à bord.
- Les ceintures de sécurité en bon état et disponibles pour tous les occupants

Le président
Guy GELON

Date : 30/05/2014

Signature

